

M. COLOVRAY David
12 Rue de Courcelles
75016 PARIS

M. MARTIN Jean
18 Avenue Foch
75008 PARIS

PARIS, le 27 octobre 2011

Objet : Demande d'annulation de majoration de retard

Monsieur MARTIN,

Je sollicite de votre bienveillance l'annulation de la majoration pour clause pénale impayés qui a été mentionnée sur mon avis d'échéance pour la période du 1/06/2009 et 30/06/2009 par votre service comptabilité.

A la lecture de la copie du courriel vous vous rendrez compte que je n'ai pas eu de retard au paiement de mon loyer de mai que j'ai déposé dans la boîte aux lettres de l'agence, le 2 mai. Malheureusement, j'ai omis de signer ce chèque qui m'a été retourné, le 12 mai, par le secrétariat de l'agence pour signature sans probablement avoir averti le service comptabilité que le paiement avait été effectué mais que le chèque était renvoyé pour signature.

C'est pour cela que la veille, le 11 mai, sans aucun avis, j'ai reçu de votre service comptabilité - à mon grand étonnement - une mise en demeure pour retard de paiement avec majoration clause pénale impayés.

J'aurai préféré, ayant toujours eu de très bonne relations, avec vos services, que l'on me demande de passer pour signer le chèque ou que l'on m'envoie - en première intention - un courrier de demande d'explications de cette apparente absence de paiement, avant d'envoyer une mise en demeure avec menace d'huissier et pénalités.

Afin de ne pas perturber la comptabilité en cours, je règle pour le loyer du mois de juin la somme demandée soit 390,66 euros. Je vous demande simplement que la majoration clause pénale impayés de 16 euros me soit remboursée sur l'avis d'échéance du mois de juillet 2009.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon courrier

David COLOVRAY